



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :  
17  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de pouvoirs : 2  
Nombre de membres absents : 3

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 15 avril 2022

**OBJET :**

DE-CCAS-22-04-1-01) BUDGET PRIMITIF 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi quinze avril à seize heures,

**Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le vendredi 08 avril 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.**

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, Mme De VINZELLES, Mme DUPRE, Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, Mme JOURION, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. MORAINÉ, M. POLITZER, Mme POLLARD.

Pouvoirs : M. COMBE (pouvoir à Mme JOURION), Mme GAUVAIN (pouvoir à Mme BRÉON).

Excusés : Mme ETIENNE, Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme LIBERT-ALBANÉL.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de budget primitif pour 2022 ;

Considérant que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu le 29 mars 2022 ;

### D É L I B È R E

*à la majorité (1 abstention(s) : Mme HAUCHEMAILLE,,)*

**ARTICLE UNIQUE** : Adopte le Budget Primitif 2022 du Centre communal d'action sociale, selon le document annexé à la présente délibération qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 895 130 € pour la section de fonctionnement et à 12 000 € pour la section d'investissement:

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON  
Vice-Présidente

*Signé*